

2 Politique

Elections locales/Au lendemain de l'annonce des résultats

Le PSD sombre à Mouila

ONDOUBA'NTSIBAH

Libreville/Gabon

Majoritaire dans le conseil municipal sortant, ce qui avait d'ailleurs permis à son président, Pierre-Claver Maganga Moussavou, d'être facilement élu maire de la commune de Mouila, le Parti social démocrate (PSD) n'a pu obtenir le moindre élu cette fois. Ni au premier, ni au deuxième arrondissement. Une débâcle à plusieurs conséquences.



Photo : Ndongo

Une vue de l'Hôtel de ville de Mouila, hier encore géré par le PSD...

LES responsables du Parti social démocrate (PSD), au premier chef desquels son président, Pierre-Claver Maganga Moussavou, ont sans doute été sonnés par les résultats annoncés par le Centre gabonais des Elections (CGE), relatifs aux dernières élections locales. Et pour cause, ceux-ci ont été plus que catastrophiques pour ce parti qui semblait avoir fait du chef-lieu de la province de la Ngounié son fief politique. Dans les deux arrondissements, que compte la commune de Mouila, ce parti qui se revendique de l'opposition "républicaine", n'obtient aucun élu. Au premier arrondissement par exemple, le PSD n'obtient que 8,68% des

voix. Et au deuxième, 9,99% des voix. Insuffisants dans l'un et l'autre cas de prétendre au moindre élu. La barre étant fixée à 10% des suffrages au moins. La déception est d'autant plus grande pour Pierre-Claver Maganga Moussavou et les siens géraient l'Hôtel de ville de Mouila depuis les élections locales de 2013. C'est d'ailleurs, lui-même le président qui en était le maire. Fonction qu'il a officiellement quittée après sa nomination comme vice-président de la République (VPR), au lendemain du Dialogue politique d'Angondjé, convoqué

par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba. Manifestement, le leader était tellement attaché à cette ville, qu'il a eu du mal à réellement abandonné cette fonction. Car, certaines indiscretions disent qu'"il était parti sans partir", puisqu'il lui arrivait encore de présider certaines sessions du conseil municipal, pour ne parler que de ça... Coup dur donc pour les dirigeants du PSD qui désormais n'auront aucun regard sur la gestion de la prochaine équipe municipale de Mouila. Etant donné que leur parti ne siègera plus au sein du conseil. Y siégeront

désormais, le Parti démocratique gabonais (PDG), le Parti Les Démocrates (LD), le Rassemblement Héritage et Modernité (RHM), l'Alliance démocratique et républicaine (ADERE), et les Sociaux-démocrates gabonais (SDG), respectivement avec 12, 8, 7, 3 et 2 conseillers municipaux. Selon certains analystes, la débâcle du PSD à Mouila, peut s'expliquer par trois principales raisons. D'abord le retard pris par ses leaders pour entrer en campagne. D'aucuns soupçonnant un excès de confiance et une méconnaissance des nouvelles réalités du terrain. D'autant

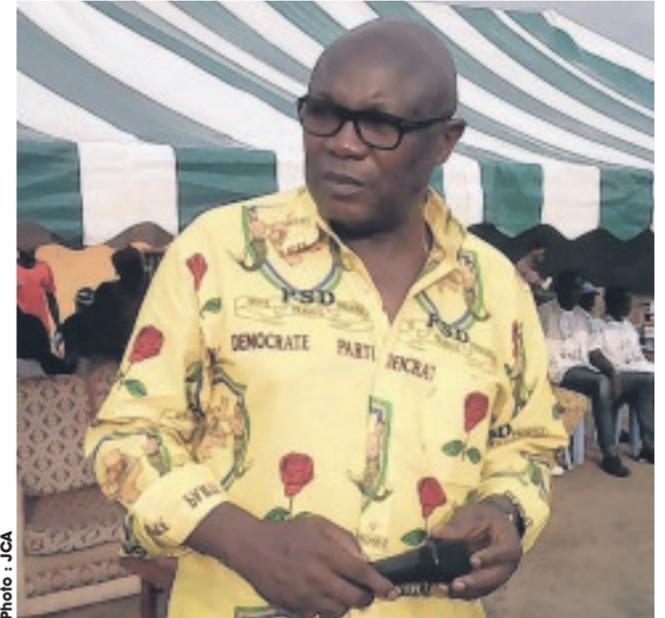


Photo : JCA

...de Pierre-Claver Maganga Moussavou.

plus que le nouveau positionnement de son président avait entamé la sympathie de certains militants et autres partisans. A cela, il faut justement ajouter le fait que le rapprochement de cette formation politique du pouvoir a été décidé au sommet de l'appareil du parti, sans réellement consulter la base. Puis, dans une certaine mesure, le fait qu'après sa nomination à la vice-présidence de la République, Pierre-Claver Maganga Moussavou a presque continué à administrer (même à distance) la mairie de Mouila. Gênant ainsi les nouveaux respon-

sables de l'Hôtel de ville. Ce qui a sans doute exacerbé les populations... A ce niveau de l'analyse, deux principales conséquences sont inévitables : la perte du poste de maire de Mouila, et celle des deux sièges de sénateurs de ladite commune, actuellement occupés par des élus du PSD. Toutefois, aujourd'hui, en attendant les résultats du second tour des législatives, le parti du vice-président de la République, peut se réjouir d'avoir au moins un député. Ce dernier a été obtenu dans la province de l'Ogooué-Ivindo.

Après le premier tour des élections couplées/Conférence de presse du Front patriotique gabonais (FPG)

Deux recours en annulation introduits à la Cour constitutionnelle



Photo : Martina ADA Metoule/ L'Union

Gérard Ella Nguema (micro) lors de sa conférence de presse.

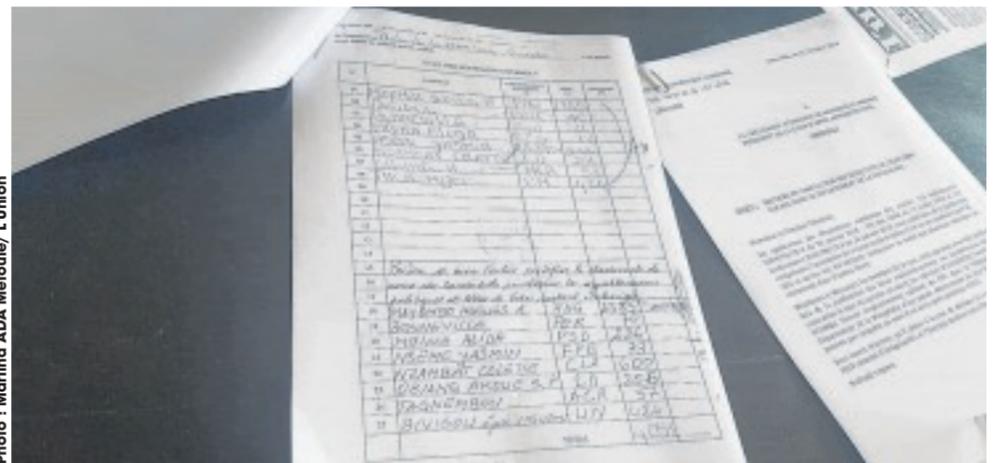


Photo : Martina ADA Metoule/ L'Union

Le président du FPG a brandi quelques "preuves" pour illustrer les manquements enregistrés au 1er tour.

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

Ces deux requêtes ont pour objectif de prouver l'inéligibilité des candidats de l'Union nationale (UN) dans le 2e arrondissement de Libreville, François Ondo Edou et Firmin Ollo, à l'élection locale du 6 octobre dernier. Par ailleurs, le président du FPG, Gérard Ella Nguema a, lors de ses échanges avec la presse, donné son sentiment sur le déroulement des dernières élections couplées.

LE directoire du Front patriotique gabonais (FPG) a introduit deux recours en annulation des élections législatives au 2e arrondissement de Libreville. C'est ce qu'a laissé entendre, mardi, au cours d'une conférence de presse, le président dudit parti qui se réclame de l'opposition. Gérard Ella Nguema a indiqué que lesdites requêtes dont, "le fondement express est l'inéligibilité des candidats Ondo Edou François et Ollo Firmin, tous candidats de l'Union nationale à ces deux élections, mais par ailleurs conseillers municipaux indépendant en fonction des

listes Libreville pour tous et Bitam pour tous. Pour l'un, au 1er arrondissement de Libreville et pour l'autre, dans la commune de Bitam". Toute chose qui, à en croire l'orateur est "contraire à l'article 62 de l'ordonnance N°009/PR/du 11 août 2011 modifiant, complétant et abrogeant certaines dispositions de la loi 7/96 du 12 mars 1966 portant dispositions communes à toutes les élections politiques (...)". C'est dans cet esprit que le président du FPG a nié le "supposé" soutien apporté par les colistiers du FPG aux locales, à un candidat du Parti démocratique gabo-

nais (PDG). Le FPG s'étonne de ce que, "le candidat PDG au 1er siège du 2e arrondissement de Libreville aurait bénéficié du soutien du parti, annonce parue dans l'Union du lundi 22 octobre 2018 et sur les chaînes de télévision nationale". Fort de cela, l'orateur a souligné que si une quelconque alliance devrait exister, cela "en principe" devrait se faire entre "les états-majors des partis politiques". Pour l'orateur, "il ne s'agit pas de coopter les gens pour semer la zizanie dans les partis". Non sans mettre en garde contre toutes tentatives de manipulations, Gérard Ella

Nguema a invité les électeurs à ne pas se laisser bernier par de telles déclarations faites par "des petites abeilles en mal de miel et de beurre que l'on peut naturellement qualifier d'apprentis politiciens égarés". Par ailleurs, au cours de cette conférence de presse, le président du FPG a évoqué le déroulement du premier tour des élections couplées qui, selon lui, présentait plusieurs anomalies. Entre autres, "le manque d'encre indélébile, arrivée tardive des urnes, changement des scrutateurs dans des bureaux de vote, refus de

donner des copies de procès-verbaux, dépouillement dans le noir grâce à une coupure spontanée dans la ville de Libreville, retard dans l'annonce des résultats de Libreville, etc.". Aussi, le FPG s'est-il étonné de ce que l'accès au recours est désormais "payant". Il a ainsi lancé un appel au président de la Cour constitutionnelle afin "qu'elle puisse garantir le libre accès de tout type de citoyen à se faire entendre". Il faut souligner que le paiement des recours auprès de la haute juridiction est conforme à la loi.